



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

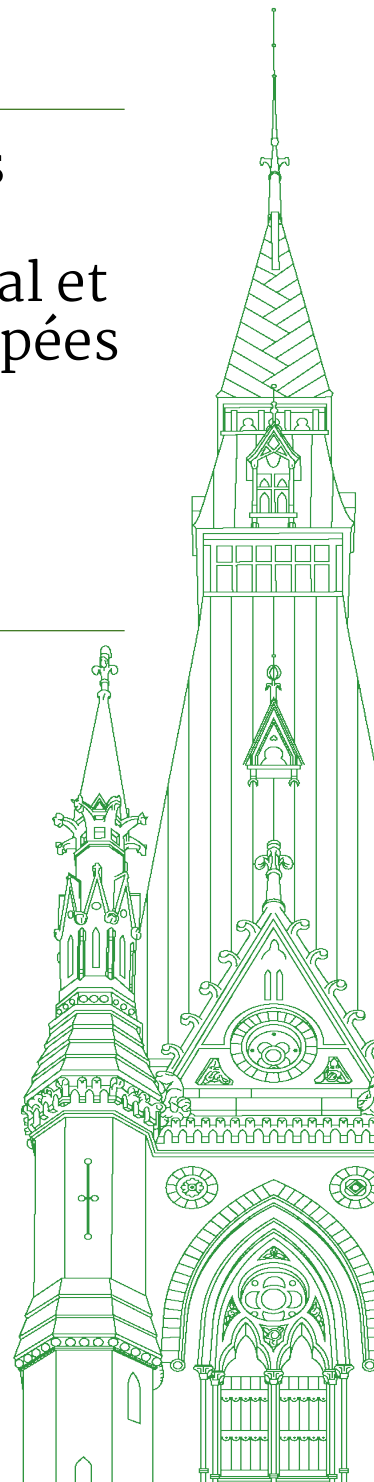
Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 021

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 26 janvier 2026



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 26 janvier 2026

● (1535)

[Traduction]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour, chers collègues. Bienvenue à la 21^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

La greffière m'informe que nous avons le quorum. Personne ne comparaît virtuellement, tout le monde est dans la salle, ce qui devrait faciliter l'interprétation.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés sont présents dans la salle. Je demanderais à tous les députés de se familiariser avec le casque d'écoute. Choisissez la langue officielle dans laquelle vous préférez participer. Assurez-vous d'être sur le bon canal afin d'éviter les interruptions. En cas de problème d'interprétation, veuillez lever la main pour attirer mon attention, et nous suspendrons la séance le temps de corriger le problème.

Pour le bien des interprètes, veuillez vous abstenir de taper sur la perche. De plus, assurez-vous que tous vos appareils sont éteints avant de commencer la réunion.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole et adressez tous vos commentaires à la présidence.

Nous étudions la partie 5, sections 34, 36 et 44 du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Madame Koutrakis, avant que je présente le témoin, vous aviez levé la main. Est-ce lié à cela?

Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Oui, en effet. Merci, monsieur le président.

Bonne année, chers collègues. C'est vraiment un plaisir d'être de retour ici et de vous voir tous.

Monsieur le président, je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante, que nos collègues d'en face ont présentée au comité des finances:

Que le Comité accepte d'étudier l'objet du projet de loi C-15, précisément l'article 571 (section 34), les articles 573 à 575 (section 36) et l'article 599 (section 44); et qu'il invite les témoins suivants:

le ministre du Logement et de l'Infrastructure pour une heure;

la ministre de l'Emploi et des Familles pour une heure;

la vérificatrice générale et Ana Bailão, chacune pour une heure;

ainsi que tout autre témoin que le Comité juge pertinent;

et qu'il transmette toute recommandation ou suggestion d'amendement au comité permanent des finances avant le jeudi 27 février 2026.

J'ai la motion dans les deux langues.

Le président: Veuillez la distribuer.

Les membres du Comité ont entendu la motion de Mme Koutrakis.

Allez-y, monsieur Genuis, au sujet de la motion.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, monsieur le président.

Sera-t-elle distribuée par courriel incessamment? Pourrions-nous avoir deux minutes?

Le président: Vous le pouvez certainement. Nous allons suspendre la séance quelques instants, le temps de distribuer la motion.

● (1535)

(Pause)

● (1535)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le président, je suis désolée, mais je n'étais pas sur la liste d'envoi et je viens juste de recevoir la motion. Pouvons-nous suspendre la réunion quelques minutes de plus?

Le président: Oui, madame Larouche. Est-ce qu'une minute suffit?

Andréanne Larouche: Une ou deux minutes, ça devrait être suffisant.

Le président: D'accord.

● (1540)

[Traduction]

Je vais suspendre la séance encore quelques instants.

● (1535)

(Pause)

● (1540)

Le président: Mesdames et messieurs, la séance a été suspendue quelques instants, le temps que les membres examinent une motion.

Monsieur Genuis, vous avez la parole au sujet de la motion de Mme Koutrakis.

[Français]

Garnett Genuis: Monsieur le président, nous appuyons cette motion, mais, aujourd'hui, nous avons discuté de façon informelle, et je crois que le Comité est d'accord pour ajouter que la prochaine rencontre serait la date limite pour proposer d'autres témoins.

[Traduction]

Le président: Vous avez entendu. Cela vous convient-il?

[Français]

Annie Koutrakis: Pour nous, c'est correct. Nous acceptons cet amendement.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Nous avons entendu l'amendement proposé par M. Genuis. Êtes-vous d'accord?

(L'amendement est adopté. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Comme il y a unanimité, nous en sommes à la motion principale modifiée.

Allez-y, madame Larouche.

[Français]

Andréanne Larouche: Pourriez-vous juste lire la motion modifiée pour faciliter le suivi, s'il vous plaît, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Oui. Je vais laisser M. Genuis parler de l'amendement. Il s'agissait de fixer une date pour proposer des témoins supplémentaires.

Allez-y, monsieur Genuis.

Garnett Genuis: Oui, exactement. La motion se lit comme suit:

[Français]

« ainsi que tout autre témoin que le comité juge pertinent ».

J'avais seulement proposé que la prochaine rencontre soit la date limite pour proposer d'autres témoins.

Le président: Merci, monsieur Genuis et madame Larouche.

[Traduction]

Alors, sommes-nous tous d'accord pour adopter la motion modifiée?

(La motion modifiée est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Nous sommes d'accord, c'est clair.

J'aimerais maintenant enchaîner avec la présentation des témoins d'aujourd'hui.

Nous accueillons le ministre du Logement et de l'Infrastructure, l'honorable Gregor Robertson, qui est accompagné de Paul Halucha, sous-ministre; de Michelle Baron, sous-ministre adjointe, Services corporatifs et dirigeante principale des finances; de Michel Tremblay, chef des finances et premier vice-président, Service d'entreprise, à la SCHL; et de Joël Hupé, dirigeant principal des finances et de l'administration de l'Autorité du pont Windsor-Détroit.

Monsieur le ministre, vous avez cinq minutes pour votre déclaration préliminaire.

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter des mesures proposées dans le projet de loi C-15, Loi d'exécution du budget.

J'ai le plaisir d'être accompagné aujourd'hui de plusieurs fonctionnaires qui pourront répondre à vos questions plus techniques.

[Français]

Comme le Comité le sait, le logement est l'une des principales priorités de notre gouvernement. C'est pourquoi, en septembre, le premier ministre Carney et moi avons lancé Maisons Canada, la nouvelle agence fédérale chargée d'augmenter l'offre de logements abordables partout au pays.

[Traduction]

Il importe de souligner que Maisons Canada fait partie d'un ensemble plus large de mesures prises pour catalyser l'industrie de la construction. En tirant parti des terres publiques, en établissant des outils financiers souples et en catalysant des méthodes de construction modernes, l'agence stimule un secteur de la construction résidentielle plus productif et innovant.

Cependant, les retombées du programme Maisons Canada iront bien au-delà du secteur du logement. De par sa souplesse et sa mission ciblée, Maisons Canada représente un changement fondamental dans notre façon d'investir dans notre économie. Maisons Canada vise à stimuler la construction, mais aussi l'achat, l'achat canadien. En cette période de turbulences, le gouvernement fédéral est résolu à être le meilleur client du Canada pour aider les entreprises canadiennes à croître et à se réorienter dans le climat d'incertitude mondial.

Au cœur du mandat de Maisons Canada, il y a le souci de donner la priorité aux projets qui utilisent des matériaux canadiens et ainsi, renforcent les chaînes d'approvisionnement nationales. Chaque nouveau logement sous-entend une augmentation de la demande en acier, en bois et en aluminium canadiens. Et à mesure que la construction s'intensifiera, nous développerons, formerons et soutiendrons une main-d'œuvre qualifiée au Canada et créerons des emplois bien rémunérés.

Pour faire tout ce travail essentiel, le budget de 2025 prévoit un investissement initial de 13 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir Maisons Canada. Les mesures proposées dans le projet de loi C-15 rendront l'agence Maisons Canada opérationnelle et garantiront qu'elle dispose des ressources nécessaires pour obtenir des résultats, des résultats sur lesquels les Canadiens comptent, qu'il s'agisse des travailleurs de la construction qui cherchent du travail ou des jeunes qui cherchent leur première maison pour agrandir leur famille.

Plus précisément, ces mesures permettront de prélever jusqu'à 11,5 milliards de dollars sur le Trésor en vue de financer le fonctionnement et les activités de Maisons Canada, principalement le financement du logement abordable partout au pays. Ce financement permettra à l'Agence d'acquérir des terrains, de s'associer à des promoteurs et de faire des investissements qui accélèrent la construction de logements grâce à des méthodes de construction modernes comme les logements préfabriqués. Mais nous ne pouvons pas construire des centaines de milliers de nouveaux logements sans disposer des infrastructures qui permettent aux collectivités de fonctionner.

Ce qui m'amène à la section 4 de la partie 5 du projet de loi C-15, qui modifie la Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada.

Le budget de 2025 a annoncé l'intention de notre gouvernement de faire passer de 35 milliards de dollars à 45 milliards de dollars le capital statuaire de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC). Cette augmentation de 10 milliards de dollars est un investissement stratégique dans l'avenir du Canada. Cette augmentation du capital permettra de débloquent le financement pour de grands projets d'intérêt national, dont le logement, en priorité, de même que le commerce, la décarbonisation et le développement de l'économie autochtone. Elle permettra aussi de nouveaux investissements dans des projets clés visant à bâtir le Canada et à renforcer les technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle, conformément au mandat de la BIC. Ces investissements auront un effet important et seront fondés sur les besoins réels des collectivités de tout le Canada.

L'investissement proposé vise à investir plus intelligemment et à optimiser le rendement des fonds publics. En renforçant dès maintenant le capital de base de la BIC, nous lui permettons de suivre les besoins nationaux en matière d'infrastructure, et de soutenir la création d'emplois de qualité, une croissance inclusive et un avenir plus résilient pour tous les Canadiens.

La Loi d'exécution du budget de 2025 est essentielle pour fournir des logements abordables à grande échelle et construire les infrastructures nécessaires pour soutenir cette croissance. Notre gouvernement a été élu avec le mandat clair de faire les investissements générationnels dont nous avons besoin maintenant et de bâtir des collectivités fortes et durables.

• (1545)

[Français]

Je vous remercie encore une fois de votre invitation et je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions.

Merci à tous.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

[Traduction]

Vous terminez juste à temps. Nous allons commencer le premier tour de six minutes par Mme Lewis.

Vous avez six minutes, madame Lewis.

Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Merci, monsieur le ministre, d'être parmi nous aujourd'hui.

Monsieur le ministre, le Comité devant lequel vous comparez aujourd'hui a pour raison d'être de veiller à ce que les politiques publiques servent d'abord les gens. Votre gouvernement a augmenté le budget de la Banque de l'infrastructure du Canada de 10 milliards de dollars en plus d'élargir son rôle dans l'infrastructure numérique fondée sur l'intelligence artificielle. Pouvez-vous me citer une loi précise par laquelle le Parlement a explicitement approuvé l'élargissement du mandat de la Banque de l'infrastructure du Canada, qui est passé des infrastructures tangibles classiques comme les ponts, les routes et les systèmes de gestion de l'eau à l'intelligence artificielle, à l'infonuagique et aux systèmes numériques?

L'hon. Gregor Robertson: Par l'entremise de la présidence, je remercie la députée de sa question.

Jusqu'à maintenant, la BIC s'est effectivement concentrée sur ce qu'on appelle les infrastructures classiques, comme vous l'avez mentionné. Compte tenu du potentiel de croissance que nous avons, en tant que pays, et de l'ampleur des possibilités qu'offrent actuellement les projets d'intérêt national, que ce soit dans le domaine de l'énergie ou dans des technologies comme l'intelligence artificielle, le Canada est bien placé pour être un chef de file dans ces secteurs.

La Banque de l'infrastructure est un excellent outil pour investir dans l'infrastructure nécessaire afin que ces secteurs puissent croître et prospérer, non seulement pour créer des emplois au Canada, mais aussi pour stimuler la croissance économique sur les marchés d'exportation.

• (1550)

Leslyn Lewis: Je vous remercie de cette réponse, monsieur le ministre.

J'en déduis qu'aucune loi n'entérine cet élargissement de 10 milliards de dollars, et que le Parlement n'en a pas non plus été saisi.

L'IA pourrait modifier radicalement la façon dont les Canadiens accèdent aux services gouvernementaux. Qui a décidé que l'IA et les services numériques étaient désormais considérés comme des infrastructures, et pourquoi cette décision n'a-t-elle pas été soumise au Parlement ou fait l'objet d'un projet de loi distinct?

L'hon. Gregor Robertson: Les priorités de la Banque de l'infrastructure du Canada figurent dans l'énoncé des priorités, ainsi que dans le plan d'entreprise. De plus, l'augmentation de 35 à 45 milliards de dollars figurait dans l'énoncé de politique budgétaire. Le projet de loi ne précise pas les objectifs de ce financement. Ils figurent dans l'énoncé des priorités et dans le plan d'entreprise de la BIC.

Leslyn Lewis: Merci, monsieur le ministre.

Avant d'approuver cette augmentation de 10 milliards de dollars du budget de la BIC et avant même de produire cet énoncé, quelle évaluation a été réalisée pour déterminer comment les infrastructures fondées sur l'IA financées par la Banque de l'infrastructure du Canada — ou même le secteur privé — toucheraient les travailleurs, les utilisateurs et les Canadiens vulnérables?

L'hon. Gregor Robertson: L'objectif général de la Banque de l'infrastructure du Canada est de stimuler les investissements du secteur privé dans des secteurs qui permettront à notre économie de croître et de créer des emplois.

Les Canadiens, particulièrement les Canadiens vulnérables, profitent grandement de ces investissements, car la Banque de l'infrastructure nous permet de construire et de financer des infrastructures de logement, ainsi que de donner accès à la large bande à des collectivités éloignées du Nord. La Banque de l'infrastructure investit dans les infrastructures énergétiques des collectivités éloignées afin de les rendre plus sûres sur le plan énergétique. À ce jour, de nombreux investissements ont déjà contribué à l'atteinte de l'objectif de faire croître notre économie tout en servant les communautés plus vulnérables.

Leslyn Lewis: Monsieur le ministre, à un moment où les services gouvernementaux prennent de plus en plus le virage numérique et où l'infrastructure fondée sur l'IA est financée par la BIC, quelles protections existent pour les travailleurs du secteur public dont les emplois risquent d'être automatisés, reclassifiés et éliminés à cause des outils d'IA?

L'hon. Gregor Robertson: À ce stade, l'intelligence artificielle offre évidemment d'énormes possibilités aux entreprises de partout au Canada pour gagner en efficacité et croître. Nous observons une croissance énorme dans ce secteur seulement. De toute évidence, les investissements dans l'IA sont très importants au Canada et dans le monde. Le Canada doit être à l'avant-garde du domaine de l'IA dans le monde. Nous voulons nous assurer d'être dans le coup.

Dans ce cas-ci, nous voulons nous assurer, en tant que gouvernement, d'exploiter tous les outils à notre disposition, par le financement public, mais ce financement public doit attirer des capitaux privés et des investissements, pour faire croître nos entreprises et en faire profiter aux nombreux autres secteurs qui déploient l'IA pour accroître leur productivité et leur efficacité.

Leslyn Lewis: Monsieur le ministre, ma question portait plus précisément sur la protection des travailleurs lorsque l'IA les remplace, mais je vais passer à autre chose.

Nous recevons beaucoup de plaintes. Les députés reçoivent des plaintes de personnes âgées qui ont de la difficulté ne serait-ce qu'à avoir accès à des prestations à cause de la numérisation.

Les systèmes d'IA financés par la Banque de l'infrastructure du Canada seront-ils utilisés pour prendre des décisions sur l'admissibilité à des prestations?

L'hon. Gregor Robertson: Je ne suis pas au courant des objectifs précis et des technologies qui découleront des investissements de la Banque de l'infrastructure dans ce secteur. Nous verrons plus tard quels en seront les résultats. Pour commencer, il s'agit de nous assurer que cette infrastructure puisse exister au service des Canadiens.

L'objectif fondamental est l'intérêt public. C'est au cœur du mandat de la Banque de l'infrastructure, et nous voulons nous assurer qu'elle le remplisse.

Leslyn Lewis: En parlant de servir les Canadiens et de l'intérêt public, pouvez-vous me dire s'il existe une quelconque garantie juridique dans une loi ou un règlement qu'aucun Canadien ne perdra ses prestations, son emploi ou son accès aux services s'il n'y a pas de véritable révision humaine rapide des décisions influencées par l'IA? Est-ce une chose à laquelle votre gouvernement a réfléchi, monsieur le ministre?

• (1555)

L'hon. Gregor Robertson: Par l'entremise de la présidence, j'invite la députée à transmettre ces questions à mes collègues qui travaillent plus directement à la prestation de services dans les ministères concernés.

Dans mon travail de supervision de la Banque de l'infrastructure, dans ce cas-ci, je vise surtout à attirer des investissements privés dans les infrastructures canadiennes qui servent le public.

Le président: Merci.

Allez-y, madame Desrochers. Vous avez six minutes.

[Français]

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, merci beaucoup d'être ici cet après-midi. Je vais commencer par vous féliciter pour l'entente avec le Québec annoncée la semaine dernière concernant Maisons Canada.

Je vous félicite aussi, monsieur Halucha. C'est une très belle entente et une très bonne première étape.

Je crois qu'il y a eu de bonnes nouvelles concernant le nombre de mises en chantier en 2025, comparé au nombre de mises en chantier en 2024. Nous nous en allons dans la bonne direction. Nous savons qu'il faut en faire plus. Nous savons que le coût de la vie est vraiment la première préoccupation des Canadiens, et le coût du logement est la principale cause de l'augmentation du coût de la vie. Il y a de bonnes nouvelles, mais il faut continuer d'accélérer le rythme et de construire plus de logements, surtout des logements abordables. C'est la première mission de Maisons Canada.

Vous avez parlé de catalyser l'industrie de la construction si on veut réduire les délais et construire plus vite. Est-ce que vous pouvez parler un peu de la manière dont Maisons Canada va aider à moderniser l'industrie de la construction grâce à de nouvelles méthodes? Comment va-t-on s'assurer d'utiliser Maisons Canada pour le faire?

L'hon. Gregor Robertson: Merci de la question.

[Traduction]

Je vais répondre en anglais.

Grâce à Maisons Canada, nous avons maintenant une politique d'investissement qui mise sur les méthodes de construction modernes. Nous voulons aider notre industrie du logement et de la construction domiciliaire à se moderniser. Au Canada, moins de 5 % des constructions se font en usine hors chantier, ce qui nous place loin derrière bon nombre des pays comparables, notamment ceux de la Scandinavie, où près de 50 % de la construction se fait en usine hors chantier. Nous devons rattraper les meneurs.

Il est certain que cela va nous aider à offrir des emplois plus souples. Les gens peuvent travailler 12 mois par année dans une usine chaude, à construire des maisons et des pièces de maisons qui peuvent ensuite être assemblées beaucoup plus rapidement sur le chantier. Nous nous attendons à ce que cela améliore véritablement l'abordabilité, à mesure que les usines vont devenir efficaces et productives. Plus les procédés d'assemblage vont s'accélérer, plus nous nous attendons à voir de réels gains en abordabilité dans le domaine de la construction.

Nous avons également d'excellentes occasions d'utiliser des matériaux canadiens dans les usines. J'ai visité de nombreuses usines, partout au pays, qui utilisent le bois canadien, essentiellement pour fabriquer des panneaux de murs et de planchers qui sont isolés, puis emballés et expédiés sur le chantier, où ils peuvent être assemblés et vissés rapidement. Cela permet de réaliser de grandes économies lorsque les procédés sont efficaces.

En tant que pays, nous devons devenir plus efficaces à cet égard. Nous n'avons pas assez de volume dans nos chaînes de production. À l'heure actuelle, de nombreux producteurs n'ont qu'un seul quart de travail dans leurs usines. Nous souhaitons que cela s'améliore pour réduire les coûts.

De plus, je pense qu'il y a d'excellentes possibilités de carrière dans ces usines, compte tenu de la souplesse accrue dans les heures de travail et de la possibilité de travailler 12 mois par année. On ne veut pas construire de maisons à partir de rien, directement sur les chantiers à Ottawa en ce moment, alors qu'il neige et qu'il fait -20 °C. Il y a d'excellents travailleurs qui s'efforcent de le faire, généralement en faisant les travaux d'intérieur, mais nous pensons que le secteur pourrait être beaucoup plus productif si l'on investissait dans des entreprises en croissance et, surtout, dans les chaînes d'approvisionnement, en finançant des projets qui privilégient ces matériaux et créent de la demande pour les fabricants.

Caroline Desrochers: Merci beaucoup. C'est très excitant de participer à ce projet.

Pendant le peu de temps qu'il me reste, deux minutes, pouvons-nous parler rapidement du Fonds pour bâtir des collectivités fortes et de l'importance accordée également à bâtir des collectivités, pendant qu'on travaille à augmenter l'offre de logements, pour qu'elles disposent des infrastructures communautaires nécessaires, comme l'eau ou les égouts, et pour renforcer la résilience climatique?

• (1600)

L'hon. Gregor Robertson: Volontiers.

Le Fonds pour bâtir des collectivités fortes n'est pas mentionné explicitement dans la documentation et dans la loi d'exécution du budget à l'étude aujourd'hui. Ce programme qui a suivi le processus budgétaire sera en fait présenté sous peu. Si le Parlement l'approuve, une somme de 51 milliards de dollars sera dirigée vers les localités pour les investissements dans les infrastructures liées au logement telles que les réseaux d'aqueduc et les systèmes d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales, ainsi que le transport en commun et les infrastructures dans le domaine de la santé et de l'éducation. Nous nous attendons à ce que les localités un peu partout au pays se prévalent de ce fonds pour assurer leur développement et leur prospérité et pour bâtir plus de logements. Le Comité en sera saisi sous peu.

La composante liée aux infrastructures à l'étude aujourd'hui touche à la Banque de l'infrastructure du Canada et aux investissements qui seront faits. Si le capital de la banque passe de 35 milliards de dollars à 45 milliards de dollars, des investissements seront faits dans de nombreuses infrastructures nécessaires au logement, telles que, comme je le mentionnais, les réseaux d'aqueduc et les stations d'épuration des eaux usées. La Banque de l'infrastructure organise des investissements à l'échelle des localités partout au pays, dont une des conditions, précisons-le, est la mobilisation de joueurs du secteur privé. Ces investissements ont pour effet d'attirer les capitaux privés et de mettre à profit les capitaux publics destinés aux infrastructures dans les localités.

[Français]

Le président: Merci, madame Desrochers.

Madame Larouche, je vous souhaite la bienvenue. Vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, merci beaucoup de témoigner devant le Comité aujourd'hui et de répondre aux questions concernant ce dossier qui est prioritaire pour la circonscription de Shefford, notamment pour la ville de Granby, au centre de la circonscription, qui a pris le problème à bras-le-corps.

Je tiens à souligner la volonté de la Ville de s'attaquer à la question du logement, alors qu'il y avait le plus bas taux d'inoccupation pendant longtemps. Cependant, ça ne concerne pas seulement Granby, mais aussi plusieurs petites municipalités qui sont autour. J'y reviendrai.

La question du logement est une priorité depuis mon élection en 2019. J'ai décidé de poser les questions d'autres intervenants, aujourd'hui. J'ai des questions pour vous, notamment de la part du FRAPRU.

Une entente a été signée avec le Québec la semaine dernière. Ma première question est la suivante: la part du Québec ne semblant pas être connue, pouvez-vous confirmer si le Québec aura sa part des sommes de Maisons Canada, une part estimée à environ 3 milliards de dollars? Est-ce quelque chose que vous pouvez confirmer?

L'hon. Gregor Robertson: Merci de la question.

Le logement abordable est très important pour tous les Canadiens.

[Traduction]

J'étais très heureux d'annoncer l'entente avec Québec, conclue dans la ville de Québec, concernant Maisons Canada et notre processus d'approbation pour la construction de logements dans la province. Je remercie la ministre Proulx, qui était désireuse d'établir ce partenariat de concert avec les équipes chargées des négociations.

Le programme de Maisons Canada est différent du soutien offert par la SCHL en ce sens que des demandes n'ont pas à être présentées. Maisons Canada compte un comité des investissements. Avec Québec, nous travaillerons ensemble à une table de collaboration sur des possibilités de partenariat concernant des projets de financement de logements que proposera la province. Ces partenariats possibles seront examinés à la table, puis présentés au comité des investissements de Maisons Canada.

Le comité des investissements examinera toutes les propositions qui lui seront présentées. À l'heure actuelle, plus de 400 propositions ont été déposées dans le portail public de Maisons Canada. Le comité examinera ces propositions en vérifiant si elles concordent avec sa politique des investissements, que le public peut consulter sur le site Web de Maisons Canada.

Des proposants comme la Ville de Granby et d'autres localités de votre circonscription peuvent présenter des propositions de pair avec Québec. Ils peuvent prendre connaissance des critères rendus publics sur le site Web de Maisons Canada et travailler avec Québec sur leur proposition en vue de la soumettre à Maisons Canada.

• (1605)

[Français]

Andréanne Larouche: Monsieur le ministre, pourquoi avoir laissé traîner la négociation de cette entente entre Ottawa et Québec sur le logement? Est-ce que ça n'aurait pas été plus simple, et surtout beaucoup plus efficace, de transférer directement les sommes au Québec? C'est d'ailleurs ce qui était demandé par le gouvernement du Québec et le Bloc québécois.

Pourquoi insister pour que le gouvernement fédéral impose des conditions en matière de logement, alors que c'est manifestement contre-productif, puisque le Québec est mieux placé pour connaître ses besoins et y répondre de la meilleure façon? Pourquoi refuser de reconnaître cette réalité?

L'hon. Gregor Robertson: Encore une fois, je vous remercie de la question.

[Traduction]

La bonne nouvelle, c'est que le gouvernement du Québec a conclu une entente avec le gouvernement du Canada. Nous sommes enchantés à l'idée de travailler ensemble et de collaborer à la mise en place de projets de logement abordable au Québec.

Il faut percevoir Maisons Canada comme un agent ayant pour mission d'accélérer les investissements du gouvernement du Canada dans le logement abordable. Après des décennies d'investissements faméliques dans ce domaine, le gouvernement du Canada est en mode rattrapage. Nous comptons accélérer le processus d'examen et de financement des propositions de logement abordable provenant de partout au pays.

Je considère comme encourageants l'enthousiasme et le soutien démontrés par le gouvernement du Québec concernant cette entente et cette collaboration qui s'amorce. Les deux gouvernements souhaitent ardemment garantir rapidement des solutions abordables de toutes les formes et de toutes les tailles dans les localités.

[Français]

Andréanne Larouche: Vous avez parlé de deux ordres de gouvernement, alors j'aimerais parler du troisième, soit le municipal. Je vais rapidement lire une recommandation que j'ai reçue de la Fédération québécoise des municipalités, ou FQM. L'automne dernier et il y a quelques jours, je rencontrais des gens de ma circonscription inquiets, dans des milieux plus ruraux. J'aimerais vous la lire:

QUE Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet;

QUE Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux;

Que le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec; [...]

C'est une recommandation de la FQM. Plusieurs municipalités de ma circonscription m'en ont fait part. Je sais que vous avez également reçu des copies de cette recommandation.

Le président: Votre temps de parole est terminé, madame Larouche.

[Traduction]

Monsieur Aitchison, je suis ravi de vous revoir. Vous avez cinq minutes.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Merci, monsieur le président. C'est toujours un réel plaisir de participer à des délibérations dirigées avec autant de doigté.

Monsieur le ministre, merci d'être des nôtres.

J'aimerais vous poser quelques questions sur les mises en chantier de logements. Je mentionne que les mises en chantier connaissent une légère hausse au Canada. Ce sont de bonnes nouvelles. J'ai entendu les députés libéraux en parler. C'est encourageant.

Il est d'autant plus intéressant de noter que les mises en chantier ont radicalement chuté à des endroits comme la RGT et Vancouver. Cette baisse s'explique évidemment en grande partie par les redevances d'aménagement et les droits imposés par les localités, qui sont particulièrement élevés dans ces deux régions.

vances d'aménagement et les droits imposés par les localités, qui sont particulièrement élevés dans ces deux régions.

Une des promesses faites par le premier ministre pendant la campagne électorale était de régler le problème des redevances d'aménagement exorbitantes, qui constituent un frein, comme nous l'avons appris, aux mises en chantier. La promesse était de les réduire de moitié, mais rien ne s'est passé. Pourquoi?

L'hon. Gregor Robertson: Par l'entremise de la présidence, je remercie le député de sa question.

À propos des mises en chantier, je suis d'accord avec vous. Dans l'ensemble, de bons résultats ont été enregistrés au Canada l'an dernier.

Le tableau est moins rose dans certaines régions. Les statistiques sont à la baisse, particulièrement à Toronto. Vancouver a connu une diminution de 3 % l'an dernier, mais cette tendance s'atténuera dans les années à venir. Nous allons suivre les choses de près, mais nous avons par ailleurs observé une croissance notable des mises en chantier dans de nombreuses régions au Canada, particulièrement au Québec et en Alberta.

Il faut continuer à se concentrer sur le succès obtenu dans ces régions et à s'assurer que davantage de logements abordables seront construits. Les redevances d'aménagement font sans conteste partie des difficultés, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique. La stratégie adoptée par le gouvernement avec le Fonds pour bâtir des collectivités fortes est de faire en sorte qu'une portion de ce fonds — qui propose des investissements totalisant 51 milliards de dollars dans les infrastructures — soit égale par les provinces et les territoires et que les redevances d'aménagement soient réduites à hauteur du montant en question.

● (1610)

Scott Aitchison: Ce financement sera-t-il versé à condition que les municipalités et les provinces réduisent de moitié les redevances d'aménagement?

L'hon. Gregor Robertson: Le financement sera versé si les redevances d'aménagement sont réduites du montant du financement en question et si celui-ci est égalé par la province ou le territoire.

Scott Aitchison: Quand pensez-vous que cette stratégie sera mise en œuvre?

L'hon. Gregor Robertson: Nous devons obtenir l'appui du Parlement pour le Fonds pour bâtir des collectivités fortes dans le cadre du processus budgétaire actuel.

Scott Aitchison: Aux fins du compte rendu, je mentionne que les ventes de maisons affichent une baisse de 43 % ou de 49 % dans la RGT. Je dirais que cette région est aux prises avec la plus grande pénurie de logements au pays. Si c'est le cas et que les mises en chantier chutent, il faudra construire, selon la SCHL, près de 500 000 logements par année. Actuellement, il s'en bâtit 259 000. Rien ne se construit à Toronto et dans la RGT, et très peu dans la vallée du bas Fraser.

En fait, les constructeurs de maisons mettent déjà des travailleurs à pied. Le gouvernement devra se passer de chèques substantiels de TPS sur les nouvelles maisons, mais il y aura aussi des pertes d'emplois dans l'industrie.

Vous avez mentionné dans un balado que les changements radicaux — tels que la suppression de la TPS sur toutes les nouvelles maisons de moins de 1,3 million de dollars — comportaient des risques et que vous alliez par conséquent mettre en place des mesures relativement modestes et voir ce qui allait se passer. Combien faudra-t-il de pertes d'emplois pour se convaincre de prendre des mesures plus robustes?

L'hon. Gregor Robertson: Nous faisons de grandes choses par l'entremise de Maisons Canada. Ce programme est le plus grand investissement dans le logement abordable jamais prévu dans un budget au Canada, qui permettra d'accroître la construction de logements abordables dont a besoin en priorité le Canada...

Scott Aitchison: J'aimerais savoir ce que signifie pour vous « grandes choses ». Combien de logements avez-vous annoncés dans le cadre de Maisons Canada jusqu'à présent?

L'hon. Gregor Robertson: Au cours des deux premiers mois, on dénombre plus de 7 500 logements. Des dizaines de milliers d'autres cheminent dans le système et seront annoncés dans les prochaines semaines.

Scott Aitchison: Comment Maisons Canada nous aidera-t-il à bâtir 500 000 logements par année?

L'hon. Gregor Robertson: En s'appuyant sur des études, la SCHL estime à 500 000 le nombre de logements à construire pour combler le déficit en logement qui s'est constitué au fil des décennies au Canada. L'accélération de la construction de logements est donc un objectif à long terme. Il faut procéder différemment. Il faut moderniser les méthodes pour construire plus vite à moindre coût et s'assurer en priorité d'atteindre les cibles liées aux logements abordables.

Si nous ne bâtissons pas davantage de logements abordables hors marché, les graves problèmes d'itinérance et la difficulté pour les jeunes d'accéder à des maisons abordables perdureront.

Scott Aitchison: Ces mesures ne doivent pas être prises au détriment du logement du marché privé.

Le président: Merci, monsieur Aitchison. Vous pourrez poser d'autres questions plus tard, selon ce que je vois sur ma liste.

[Français]

Madame Koutrakis, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Annie Koutrakis: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'être des nôtres aujourd'hui. Merci à tous les témoins.

Ces commentaires me permettent d'enchaîner avec ma prochaine question. Je voulais justement discuter de la prochaine génération de jeunes et des propos qui circulent sur l'inabordabilité et la difficulté pour ces jeunes d'acheter une première maison.

Pourriez-vous parler de ce que fait Maisons Canada pour soutenir à la fois le logement abordable et les emplois intéressants, non seulement pour les jeunes, mais aussi la création d'emplois en général?

L'hon. Gregor Robertson: Par l'entremise de la présidence, je remercie la députée de sa question.

Il faut se concentrer sur l'abordabilité pour les jeunes Canadiens. Maisons Canada a pris des engagements forts envers la construction de logements abordables destinés en priorité aux jeunes. Le

budget renferme des mesures supplémentaires destinées aux acheteurs d'une première maison telles qu'une réduction de la TPS allant jusqu'à 50 000 \$ pour les acheteurs d'une première maison d'une valeur maximale de 1 million de dollars. Cette mesure s'étend aux maisons de 1,5 million de dollars, comme l'exigent les marchés immobiliers les plus chers.

La situation est critique. Nous investissons des milliards de dollars pour aider les acheteurs d'une première maison et les jeunes Canadiens à entrer dans le marché immobilier.

Nous soutenons également le secteur de la construction immobilière dans une conjoncture... Des questions ont été posées sur les problèmes touchant les mises en chantier. Il faut construire davantage pour les acheteurs d'une première maison. Cette mesure incitative est un élément important de l'équation, mais il faut surtout faire croître les chiffres et la productivité au pays. La mise à profit des fonds publics doit se faire en coordination avec des investissements privés. Dans cette optique, des promoteurs pourraient investir dans des projets soutenus par du financement de Maisons Canada, ou des investissements pourraient être faits dans l'industrie en vue d'accélérer la construction de logements plus abordables.

Maisons Canada permet de mettre en place une stratégie complète. Des efforts seront consentis pour le logement aux étudiants. Nous avons reçu bon nombre de propositions de promoteurs, à but lucratif et sans but lucratif, pour ce type de logement, qui est un pan crucial du secteur immobilier, ainsi que des propositions pour le marché intermédiaire qui permettront aux jeunes Canadiens d'accéder au marché.

• (1615)

Annie Koutrakis: Merci.

Maisons Canada a franchi le jalon des 100 jours. Pourriez-vous parler un peu des résultats obtenus pendant cette période et expliquer comment ces résultats initiaux aideront le gouvernement à atteindre ses objectifs liés au logement?

L'hon. Gregor Robertson: Merci de la question.

Depuis le lancement de Maisons Canada en septembre, nous avons conclu plusieurs ententes historiques avec les provinces, dont une avec la Nouvelle-Écosse et une autre avec le Québec la semaine dernière. Nous avons des ententes avec la Ville d'Ottawa, où nous nous trouvons aujourd'hui, pour accroître l'offre de logements abordables. Dans le cadre de ce partenariat, la Ville accélérera ses processus d'approbation et accroîtra la densification en collaboration avec le gouvernement fédéral dans les terres fédérales se trouvant à Ottawa.

Des efforts considérables sont déployés avec le gouvernement du Nunavut en ce moment pour faire construire plus de 700 maisons dans ce territoire et mettre ainsi en œuvre une composante cruciale du plan de logement Nunavut 3000.

Nous constatons un intérêt marqué des différents gouvernements. D'autres provinces nous ont présenté des propositions fantastiques qui font leur chemin dans le système. Six projets dans des terres fédérales passeront bientôt à la phase de construction à Longueuil, à Shannon Park, à Ottawa, à Edmonton et à Winnipeg.

À Toronto, nous venons d'annoncer le projet de logements supervisés Dunn House en partenariat avec la Ville de Toronto et la province de l'Ontario, qui permettra de construire 54 maisons de logements supervisés. Cette initiative est un élément essentiel de la lutte contre l'itinérance. Une somme de 1 milliard de dollars à Maisons Canada est réservée à ces habitations, qui constituent un moyen optimal de contrer l'itinérance si elles sont assorties de soutiens complets en santé pour aider les personnes à sortir de la rue et des refuges et à faire la transition vers des logements sûrs à long terme.

Des engagements ont déjà été pris envers la construction de milliers de maisons abordables. Les travaux débiteront cette année, et des dizaines de milliers d'autres logements feront partie des propositions qui seront présentées dans les mois à venir.

[Français]

Annie Koutrakis: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, comme je l'ai dit, ce sujet concerne plusieurs groupes et est très important au Québec. Le logement est un problème pour les aînés, et la Fédération de l'âge d'or du Québec aimerait savoir si Maisons Canada aura un volet consacré aux logements pour les aînés.

L'hon. Gregor Robertson: Merci de la question.

[Traduction]

Maisons Canada a pour objet la construction de logements abordables pour les personnes qui en ont besoin, y compris les personnes âgées. Nous nous attendons à recevoir une foule de propositions pour des logements destinés à cette tranche d'âge. Les besoins sont réels. Nous constatons aussi que de nombreux gouvernements locaux apportent des changements grâce au Fonds pour accélérer la construction de logements, tels que la densification de certains quartiers. La construction de plein droit d'immeubles à quatre logements sur un lot est devenue la norme dans les départements de planification de centaines de grandes et de petites municipalités un peu partout au Canada. Cette formule permet aux personnes âgées de rester dans leur quartier même si elles ont besoin de changer de logement.

Je pense que nous allons voir une grande variété de solutions. Maisons Canada contribuera certainement à accroître l'offre de logements abordables aux personnes âgées et à assurer à ces personnes un accès prioritaire.

• (1620)

[Français]

Andréanne Larouche: Monsieur le ministre, j'aurais plusieurs questions à vous poser. Cependant, je vais terminer avec celle-ci.

Un programme était consacré à la question des campements et de l'itinérance. Alors que l'hiver arrivait, c'est-à-dire au mois de décembre, on a annoncé que ce programme ne serait malheureusement pas reconduit. Au début du mois de janvier, j'ai rencontré des organismes de ma circonscription, comme Auberge sous mon toit, Partage Notre-Dame ou Le Passant, qui étaient extrêmement inquiets. Ça représente moins de lits et de places à offrir, alors que l'hiver bat son plein et qu'on aurait besoin de réchauffer les gens.

Pouvez-vous revenir sur votre décision concernant ce programme consacré à l'itinérance et envisager d'offrir à nouveau ce

programme tellement important pour venir en aide aux gens en situation d'itinérance?

L'hon. Gregor Robertson: Encore une fois, je vous remercie de la question.

[Traduction]

Nous avons de nombreux programmes visant à lutter contre l'itinérance au Canada. Le programme Vers un chez-soi est le programme global. Il a soutenu près de 10 000 projets depuis 2019. Il est venu en aide à environ 200 000 personnes, dont 110 000 ont été logées. Ce programme pourrait être reconduit, de même que l'Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements, qui figurait dans le budget de 2024. Il s'agissait d'un investissement de 250 millions de dollars au cours des deux dernières années.

Nous allons passer en revue ces programmes pour déterminer les prochaines étapes à suivre. Je pense que nous sommes tous conscients de l'urgence d'agir, et c'est la raison pour laquelle nous nous pencherons sur la question. J'attends avec impatience de connaître les besoins dans l'ensemble du pays pendant que nous réfléchissons aux prochaines mesures à prendre dans le cadre du renouvellement du programme.

Le président: Merci, madame Larouche.

Monsieur Aitchison, vous disposez de cinq minutes, je vous prie.

Scott Aitchison: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous avez dit que le programme Maisons Canada est saisi d'environ 400 propositions à l'heure actuelle. Pouvez-vous me donner les chiffres globaux? Combien de logements ces 400 propositions représentent-elles? Le savez-vous?

L'hon. Gregor Robertson: Je pense que ces détails... Ana Bailão comparaitra devant le Comité. Il semble qu'elle figure sur votre liste de témoins. Elle sera en mesure de vous fournir les chiffres à jour...

Scott Aitchison: Vous n'avez pas ces chiffres. Ce n'est pas grave. C'est correct.

L'hon. Gregor Robertson: Je n'ai pas de chiffre global, mais on reçoit actuellement des données tous les jours, ce qui est merveilleux.

Scott Aitchison: D'accord.

Vous avez mentionné environ 7 500 logements approuvés par le programme Maisons Canada qui, je suppose, sont déjà en train d'être construits conjointement avec la Société immobilière du Canada, mais c'est correct. Nous allons vous l'accorder. Le programme a en quelque sorte accéléré les choses.

Il y a donc 7 500 logements. Combien de logements abordables supplémentaires faut-il au marché immobilier pour atteindre les 480 000 à 500 000 logements par année? De ce nombre, combien doivent être des logements abordables?

L'hon. Gregor Robertson: Je pense qu'une bonne norme utilisée dans les pays européens est qu'environ 10 % des logements construits soient des logements abordables. Au Canada, nous sommes sous la barre des 5 %. Environ 4,5 % des logements sont des logements sociaux. Le taux est deux ou trois fois plus élevé dans les pays européens.

Scott Aitchison: D'après vous, combien de logements abordables devons-nous construire au pays pour rattraper le retard?

L'hon. Gregor Robertson: À ce stade-ci, nous devons bâtir des dizaines de milliers de logements abordables pour les Canadiens. Nous pourrions ainsi rattraper le retard. Je pense que ce qui est crucial à l'heure actuelle, c'est d'augmenter tous les types de logements. Cependant, le programme Maisons Canada accorde la priorité aux logements sociaux et, selon les propositions, il tirera parti des logements du marché intermédiaire et du marché.

• (1625)

Scott Aitchison: C'est formidable. Je pense qu'il est important de construire des logements sociaux. Ce secteur a certainement été négligé. Cela ne fait aucun doute.

Le problème qui se pose dans tous vos projets, c'est qu'ils ne prêtent pas suffisamment attention aux logements sociaux, et plus particulièrement dans les régions du pays où les lacunes sont les plus importantes. Je parle de la région du Grand Toronto et, bien entendu, de la vallée du bas Fraser.

J'ai discuté avec des constructeurs d'habitations à Vancouver, votre ville natale, qui m'ont dit qu'environ 20 000 logements seront bâtis au cours des deux prochaines années, mais qu'ils n'entament pas de nouveaux chantiers. Ils ne lancent aucun nouveau projet et licencient du personnel. La situation est semblable dans la région du Grand Toronto, à Toronto et dans les villes avoisinantes.

Bien entendu, nous revenons encore une fois au coût, au processus et à tout ce qui s'ajoute au coût associé à la construction d'un logement. Prenons l'exemple de Toronto, où les droits et taxes imposées par l'administration locale s'élèvent à des centaines de milliers de dollars. Collectivement, les villes de l'Ontario disposent d'un fonds de réserve de 12 milliards de dollars provenant des droits d'aménagement.

Je me demande si vous prévoyez travailler avec la province de l'Ontario pour débloquer une partie de ces fonds afin de créer dès maintenant une infrastructure qui favorise la construction de logements, car la crise sévit maintenant, et non pas dans 10 ans.

L'hon. Gregor Robertson: Par l'entremise de la présidence, je suis d'accord avec le député. L'Ontario doit prendre des mesures concrètes pour veiller à ce que tous les règlements soient en place afin que les villes et villages utilisent les droits d'aménagement qu'ils ont déjà perçus. S'il y a un moment où ces fonds doivent être utilisés, c'est maintenant, compte tenu des conditions du marché.

Je pense que de nombreux autres facteurs influencent actuellement les choix des gens en matière de logement. Il y a évidemment l'instabilité économique — les pressions commerciales exercées par les États-Unis — qui a une incidence très négative sur certains marchés immobiliers. Dans d'autres marchés, nous connaissons un essor. C'est le défi auquel nous sommes confrontés dans l'ensemble du Canada.

Scott Aitchison: Je suis d'accord avec vous pour dire que l'ampleur du problème est tout à fait énorme. C'est indéniable, et je sais que vous le comprenez.

Les constructeurs d'habitations dans la région du Grand Toronto nous ont clairement fait savoir que le remboursement de la TPS uniquement pour les acheteurs d'une première maison ne suffit pas pour relancer le marché. Ils ne représentent pas une part suffisante du marché. Les constructeurs ont répété à maintes reprises, tout comme Mike Moffatt, que nous devons éliminer la TPS pour tous les nouveaux projets immobiliers afin de relancer le marché.

Vous convenez que l'ampleur du problème est considérable. Vous venez de me dire que vous êtes d'accord. Vous pensez que les municipalités de l'Ontario devraient puiser dans leurs réserves provenant des droits d'aménagement.

Je pense que nous devrions réduire les coûts du gouvernement à tous les niveaux, y compris en éliminant la TPS sur toutes les nouvelles maisons. Pourquoi ne prenez-vous pas cette mesure?

L'hon. Gregor Robertson: Nous examinons tous les outils que nous pouvons utiliser en tant que gouvernement fédéral. Il est insensé d'éliminer la TPS sur la construction de maisons dans les provinces où le marché est en plein essor et où les chiffres sont en forte hausse. Il s'agit de l'Alberta et du Québec. Nous avons constaté une augmentation considérable du nombre de maisons construites dans ces provinces. Ce n'est pas uniforme dans...

Scott Aitchison: Si le logement est un droit de la personne, pourquoi pensez-vous que nous devrions le taxer comme nous taxons les cigarettes et l'alcool?

L'hon. Gregor Robertson: La situation n'est pas la même dans tout le pays. C'est pourquoi les outils que nous utilisons doivent être précis et doivent permettre d'atteindre les résultats escomptés. Il n'est pas juste de jeter tout le blâme sur les droits d'aménagement quand on voit comment le marché se comporte en ce moment...

Scott Aitchison: Je ne jette pas tout le blâme sur les droits d'aménagement, monsieur le ministre. Je blâme tous les ordres de gouvernement qui imposent trop de taxes.

Le président: Merci, monsieur Aitchison et monsieur le ministre.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Fancy pour cinq minutes.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur le ministre. Je pense que vous me connaissez maintenant et que vous savez probablement de quoi je vais parler.

Nous avons beaucoup discuté d'un aspect du problème, soit le logement en milieu urbain. Mon collègue d'en face a abordé très brièvement le logement en milieu urbain. Mes questions d'aujourd'hui porteront sur l'accès et l'infrastructure.

C'était formidable de vous entendre dire qu'à compter d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas construire de logements sans infrastructure et sans accessibilité. Le programme Maisons Canada est un nouvel outil très important — je vous le concède — pour contribuer à accélérer la construction de logements ici, mais comment des communautés rurales de plus petite taille, comme celle de South Shore—St. Margarets, d'où je viens, seront-elles soutenues pour accéder à ces programmes?

J'ai parlé à de nombreux promoteurs et organismes sans but lucratif dans ma circonscription. Ils disent qu'il est très difficile d'avoir accès à ces programmes. Je me demande si vous pouvez nous en parler aujourd'hui et nous dire s'il existe une politique axée sur les régions rurales dans le cadre de ce nouveau programme Maisons Canada afin que les promoteurs et les habitants de ma circonscription, les petits acteurs, aient une véritable chance lorsqu'ils n'ont pas 100 ou 1 000 logements.

L'hon. Gregor Robertson: Je vous remercie de la question.

Nous voulons que des logements abordables soient construits dans les communautés de toutes sortes et de toutes tailles, ce qui représente un véritable défi dans le cadre des programmes actuels. Le programme Maisons Canada a pour but de veiller à ce que les propositions provenant de communautés de toutes tailles soient examinées. Nous soutenons les projets ruraux, car un projet de petite taille dans une communauté rurale peut avoir une incidence énorme sur la réussite de cette communauté en veillant à ce que les gens aient un endroit abordable où vivre dans les régions rurales du Canada.

Deux choses se produisent à l'heure actuelle. Tout le monde est invité à soumettre des propositions par l'entremise du portail public sur le site Web du programme Maisons Canada. Nous voyons également des provinces et des territoires regrouper des projets ruraux. Nous avons récemment constaté cette tendance au Nouveau-Brunswick dans une proposition présentée à Maisons Canada, qui incluait de nombreux projets de petites communautés de toute la province. Elle contribuera, en tant que province, à garantir que les projets soient réalisés et que les détails soient gérés, ce qui, à mon avis, est très utile pour accroître l'efficacité de l'ensemble du processus d'examen et de financement.

C'est l'approche que nous observons dans certaines régions du pays. Je sais que certaines régions regroupent également les communautés rurales pour faciliter le processus d'examen et de décision du programme Maisons Canada, mais les communautés de petite taille peuvent aussi présenter leurs propositions. Nous essayons d'adopter une approche aussi collaborative que possible.

Je vous encourage certainement à poser des questions à la PDG de Maisons Canada, Ana Bailão, sur la façon dont cette approche fonctionne et sur ce que cela signifie pour les communautés rurales. J'ai visité des communautés rurales de votre circonscription. Vous pouvez également lui demander comment le programme soutient les entreprises manufacturières dans de nombreuses régions du Canada rural, dont la vôtre. Il existe de nombreuses entreprises novatrices qui font de l'excellent travail pour fabriquer des produits pouvant être utilisés dans les logements abordables. Nous sommes impatients de soutenir le secteur de la construction et de bâtir des logements.

• (1630)

Jessica Fancy: C'est formidable. Merci de nous avoir fourni des exemples concrets aujourd'hui, monsieur le ministre.

Dans le peu de temps qu'il me reste, je vais vous poser des questions sur l'infrastructure. Dans de nombreuses communautés rurales et côtières comme la mienne, la construction domiciliaire est très limitée, moins par la superficie — nous avons beaucoup de terrains — que par l'infrastructure, comme les systèmes d'égouts et de traitement des eaux usées.

Comment le cadre sur le logement du budget de 2025 s'aligne-t-il sur le financement fédéral des infrastructures afin de garantir que ces projets puissent avancer beaucoup plus rapidement, plutôt que d'être menés isolément?

L'hon. Gregor Robertson: Je vous remercie de la question. Nous accordons la priorité au Fonds pour bâtir des collectivités fortes pour investir dans des infrastructures communautaires qui permettent la construction de logements. Il est indéniable que nous sommes aux prises avec un déficit en matière d'infrastructure au pays. Dans le cadre de mes anciennes fonctions de maire, nous parlions toujours du déficit en matière d'infrastructure que les adminis-

trations locales ne pouvaient pas résoudre seules. Je pense que les 51 milliards de dollars dans le nouveau fonds nous aideront à commencer à rattraper notre retard en matière d'infrastructures, particulièrement pour construire des logements dans les communautés rurales.

Parallèlement, nous devons adopter une approche plus stratégique et plus efficace en ce qui concerne les terres qui sont déjà desservies par des infrastructures, et l'aménagement intercalaire jouera un rôle très important dans les communautés de petite et de grande taille. C'est là que le Fonds pour accélérer la construction de logements a contribué à faire avancer les choses. Partout où nous pouvons construire là où il existe déjà des infrastructures, nous devons aller de l'avant et tirer parti de ces infrastructures.

Le Fonds pour bâtir des collectivités fortes est un investissement sans précédent dans les infrastructures nécessaires à la construction de logements qui aideront les communautés de toutes formes et de toutes tailles.

Jessica Fancy: Je vous remercie.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Cela conclut la série de questions.

Merci, monsieur le ministre. Avant que vous partiez, je veux exercer ma prérogative en tant que président. J'ai une question.

Dans votre réponse à l'une des questions posées précédemment, vous avez fait référence à la compréhension des besoins des nouveaux logements et des jeunes qui accèdent au marché immobilier. Si ces gens regardent nos délibérations aujourd'hui, comment pouvez-vous leur garantir que tous les outils dont le gouvernement dispose et tout l'appareil administratif en place comprennent le dilemme auquel ils sont confrontés, et que leurs besoins seront la priorité à mesure que nous progressons dans la lutte contre cette inégalité en matière de logement?

• (1635)

L'hon. Gregor Robertson: Merci, monsieur le président, de la question.

Je pense que c'est une priorité commune à tous les Canadiens. Le logement abordable a atteint un niveau critique. Nous le constatons certainement dans nos rues. Le problème de l'itinérance n'est que la partie visible de l'iceberg quand tant de personnes n'ont pas de domicile. Cela montre que nous sommes loin d'avoir suffisamment de logements abordables pour les Canadiens.

Je pense parler au nom de mes collègues quand je dis que nous avons très à cœur la construction de logements abordables et la mise en place d'infrastructures nécessaires. Nous sommes un ministre chargé du développement communautaire, et nous mettrons tout en œuvre pour nous assurer de construire des logements plus rapidement, à un coût plus abordable et dans tout le pays, plus particulièrement dans les communautés qui en ont le plus besoin.

Nous redoublerons d'efforts. Nous sommes encouragés par la nouvelle structure de Maisons Canada, qui adopte une approche plus novatrice, ainsi que par l'intérêt que portent tous les ordres de gouvernement aux promoteurs, aux fournisseurs de logements à but non lucratif et aux Premières Nations. Nous constatons actuellement un vif intérêt pour présenter de nouvelles propositions intéressantes afin de construire des logements abordables. Notre travail consistera à mettre ces projets en œuvre et à veiller à ce que le financement soit débloqué et que les logements soient construits le plus rapidement possible.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Sur ce, nous allons conclure la première heure de notre réunion d'aujourd'hui.

Nous allons suspendre la séance quelques minutes afin de passer à la partie administrative de la réunion.

Merci, monsieur le ministre et mesdames et messieurs les fonctionnaires, d'avoir comparu aujourd'hui.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>